COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le mardi 3 mars 2026

Décès tragique de deux mineurs confiés à l'Aide sociale à l'enfance

Le Département-Région de Mayotte fait part de sa profonde émotion à la suite du décès tragique de deux mineurs confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Selon les premiers éléments portés à sa connaissance, ce drame serait consécutif à un accident de la circulation. Une enquête judiciaire a été ouverte afin d'établir avec précision les circonstances des faits. Le Département-Région assure les autorités compétentes de sa pleine et entière coopération dans le cadre des investigations en cours.

Face à cette épreuve d'une gravité exceptionnelle, le Département-Région adresse ses pensées les plus sincères et son soutien aux familles des jeunes disparus, à leurs proches, à la famille d'accueil ainsi qu'aux professionnels particulièrement affectés par ce drame. Un dispositif d'accompagnement psychologique sera mobilisé afin d'apporter un soutien adapté à l'ensemble des personnes concernées.

Par respect pour la douleur des familles et afin de préserver le bon déroulement de l'enquête, aucun autre commentaire ne sera formulé à ce stade.

Le Département-Région de Mayotte réaffirme avec force son engagement constant et indéfectible en faveur de la protection et de l'accompagnement des enfants placés sous sa responsabilité.

CONTACTS PRESSE
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00
Zaïnaba MOHAMED • +262 693 02 43 04

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE
112 Bd Halidi Sélémani - BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr